

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 06 octobre 2021

DELIBERATION

2021/ 77 - DENOMINATION DES VOIES DU SITE MULTILOM.

Le site de Multilom, sis rues Jules Guesde et Albert Thomas, est une emprise de 6 Ha auparavant occupée par plusieurs bâtiments industriels et destinée à un projet d'urbanisation pour création de 500 logements, d'une résidence séniors de 122 logements et d'une résidence pour étudiants de 130 chambres. Ce projet comporte 29 250 m² d'espaces végétalisés et 449 arbres plantés, dont un parc urbain de 5 100 m².

Dans le cadre d'un traité de concession d'aménagement conclu avec Nexity fin 2016 et à la suite des permis de construire délivrés le 11 septembre 2018 et le 03 juin 2019, la livraison des premiers logements est attendue dès le dernier trimestre 2021.

A l'occasion de ce projet, seront créés sur Lomme un parc et 4 voiries.

Il est proposé de dénommer ces voies, telles que figurant sur le plan en annexe, de la façon suivante :

- Voie nouvelle 1 : rue Simone Veil,
- Voie nouvelle 2 : rue Barbara,
- Voie secondaire A : rue Gisèle Casadesus,
- Voie secondaire B : rue Marie Trintignant.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **ACCEPTER** ces nouvelles dénominations.

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme